

AU SUJET DES DECLARATIONS DU PROCUREUR SPECIAL DE LA CRIET A PROPOS du COMPTE BANCAIRE OUVERT A NSIA COTE D'IVOIRE

OB26 tient à exprimer son inquiétude et son indignation quant aux récentes révélations sur l'affaire concernant M. Olivier Boko et M. Oswald Homeky. Les communiqués officiels de la NSIA Banque Côte d'Ivoire, publiés à deux reprises, ont clairement démenti l'existence d'un dépôt bancaire de 105 millions de francs CFA, pourtant présenté par la CRIET comme une preuve centrale à l'appui des accusations portées contre nos deux leaders.

Nous, membres du Mouvement OB26, **appelons le Procureur de la République à se prononcer de manière urgente et publique** sur ces démentis **avant toute suite judiciaire**. Il est impératif que la lumière soit faite sur ces éléments contradictoires qui remettent en question la validité de l'ensemble des accusations de tentative de coup d'État.

Le silence actuel autour de cette affaire suscite de graves doutes quant à la transparence et à l'équité de la procédure judiciaire en cours. Nous rappelons que dans tout État de droit, la justice doit non seulement être rendue de manière impartiale, mais aussi être perçue comme telle. Le peuple béninois, tout comme la communauté internationale, attend de voir cette affaire traitée avec la rigueur et l'impartialité qu'elle mérite.

OB26 reste attentif à l'évolution de cette situation et demande que la vérité, la transparence et le respect des droits de la défense soient garantis à chaque étape de cette procédure.

Pour OB26,

Le Bureau National